



Les Échos Lauranais

NOVEMBRE 2021

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Ce mois d'octobre, très agréable avec un été indien qui s'est installé, a été le cadre de plusieurs événements que nous avons développés dans ce numéro. Vous noterez aussi d'autres sujets à ne pas manquer.

Grace aux conditions climatiques favorables, les travaux du barrage ont pu avancer dans les délais prévus; nous en verrons bientôt la fin, la réception du chantier étant annoncée pour début décembre.

LES TRAVAUX DU BARRAGE



La digue est désormais fermée avec du remblai étanche sur le bajoyer (paroi verticale) rive gauche. Le planning prévoit la fermeture en remblai compacté et étanche sur le bajoyer rive droite pour le deux novembre. La fin de la construction du dispositif en touches de piano (PK Weir) sera réalisée également pour le 2 novembre. La rehausse de la crête sera achevée avec la pose des gabions (bordures). Divers travaux d'enrochement seront aussi entrepris en aval de l'ouvrage.



CONSEILLER NUMÉRIQUE

ça y est, Guillaume Garcia, notre conseiller numérique a démarré ses fonctions à Laure auprès de quelques citoyens ; il reviendra régulièrement au gré des demandes. Vous pouvez donc remplir un questionnaire en mairie pour fixer un rendez-vous afin de parfaire votre outil informatique.

LABEL « TERRITOIRE BIO ENGAGÉ »

Vendredi 15 octobre 2021, Madame Fabre représentant Interbio Occitanie remettait



au Maire de Laure-Minervois Emile Raggini, le label « Territoire Bio Engagé » validant les 54,82 % de surfaces agricoles utiles cultivées en bio.

Cette manifestation s'est déroulée en Mairie en présence d'Alain Giniès, Vice-Président du Conseil Départemental en charge de l'agriculture, de Pascal Valière, Vice-Président de Carcassonne Agglo, du Président de la cave coopérative, du gérant de la coopérative « Graines Équitables », de viticulteurs engagés bio, des représentants de la chambre d'agriculture de l'Aude et des représentants de BIO CIVAM.



Le Maire devait présenter la commune et les acteurs du territoire qui ont permis à Laure-Minervois d'être la première commune audoise à recevoir cette récompense. Il devait ensuite rappeler l'implication de la municipalité dans une démarche de transition énergétique, dans le but d'alléger la facture énergétique et de diminuer l'empreinte carbone. Enfin il précisait l'engagement zéro phyto pris par la commune dès 2017.

Engagement récompensé par l'attribution du niveau 3 de la charte régionale par Fredon Occitanie.

Après la présentation du rôle d'Interbio occitanie par Madame Fabre, un débat devait s'engager entre les différents participants.

Un vin d'honneur clôturait cette sympathique manifestation organisée par Mme Geneviève Fournil, 2^e adjointe en charge du dossier.

CONCOURS DES JARDINS FLEURIS

Le mardi 19 octobre, l'association tourisme et cadre de vie aux côtés de la mairie a pu récompenser les gagnants du 1^{er} concours des Maisons Fleuries. Les lauréats ravis se sont vu remettre des bons cadeaux et un joli diplôme. Le verre de l'amitié a été partagé.

Première catégorie, maison avec jardinet/jardin visible de la rue : 1^{er} prix à Monsieur Loïc Breil, avenue de la Montagne Noire, 2^e prix à Madame Chantal Van den Putte, Lieu-dit Saint Eugène.

Seconde catégorie, maison sans jardin : 1^{er} prix à Madame Nelly Allier, rue de la Brèche, 2^e prix à Madame Anne Theron, Place de l'Ormeau.

Nos heureux gagnants se sont vus remettre leur récompense à savoir : 1^{er} prix : un bon d'achat de 100€ chez les commerçants et les domaines viticoles du village + 50 € chez un pépiniériste. 2^e prix : un bon d'achat de 50€ chez les commerçants et les domaines viticoles du village + 30 € chez un pépiniériste. Nous remercions chaleureusement tous nos candidats et les félicitons pour leurs efforts qui contribuent à embellir notre village.



OPÉRATION BRIOCHES



C'est un véritable succès qu'a connu l'opération brioches AFDAIM cette année. Nous avons innové et proposé les brioches sur la place du marché le mercredi et vendredi de 10h à 12h. Un moment très convivial autour d'un petit café proposé par Fabienne, Corinne et Patrick. 150 brioches ont été vendues pour un montant de 1032 €, somme pour laquelle la mairie a participé à hauteur de 100 €.

AGENDA

La Bibliothèque

Le vendredi 19 novembre 2021, à 18h30, l'ensemble des bénévoles de la bibliothèque de Laure Minervois vous convie à une réunion publique qui se tiendra dans la salle du conseil municipal de la commune pour vous présenter le nouveau service de réservation de livres via internet. Venez nombreux assister à cette réunion, où l'on vous présentera un nouveau service, entièrement gratuit, que la bibliothèque souhaite mettre en place pour permettre à une plus grande partie de la population du village de bénéficier des avantages qu'offre une bibliothèque municipale. Merci de bien vouloir vous inscrire soit directement auprès du secrétariat de la Marie soit par téléphone au 04 68 78 33 21.

Nouveaux horaires d'ouverture : lundi de 16h à 17h30, mercredi et vendredi matin, de 10h à 11h30.

Le Sapin de Noël des Lauranais

L'association Tourisme et Cadre de Vie, en partenariat avec la mairie et le périscolaire, vous invitent à venir décorer l'emblématique sapin le samedi 4 décembre de 16h à 19h devant le parvis de la Mairie. Les enfants du périscolaire poseront les

figurines de Noël faites par leurs soins (sous la surveillance de leurs parents) ; vous pourrez ensuite installer vos décorations. Nous aurons le plaisir de vous offrir le vin chaud* (venez avec vos contenants) et les marrons grillés sous le signe de la convivialité**. Vous pourrez gagner un panier garni.

Vente de pains d'épices sur place.

* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à boire avec modération

** dans le respect des règles sanitaires.

Concours Couronne de l'Avent

L'Association Éveil et Loisirs organise pour sa deuxième année un concours pour rendre plus joyeux notre village à l'approche de Noël. Il consiste à réaliser une couronne de l'avenant à accrocher à sa porte d'entrée pour le dimanche 28 novembre premier dimanche de l'avenant.

Un jury passera le dimanche pour photographier la couronne et ensuite délibérera pour attribuer une corbeille de Noël aux trois premiers gagnants. Il suffit juste de vous inscrire obligatoirement auprès de Corinne au 06 83 63 07 32 afin de n'oublier personne lors de notre tournée avec Béatrice.

Soyez nombreux- inventifs- créatifs lancez-vous un défi !

EN BREF

LE SLIME : Un service gratuit pour réduire les facture d'eau et d'énergie des locataires et des propriétaires occupants.

Les publics concernés : Les locataires et les propriétaires occupants qui résident dans l'Aude, et plus particulièrement ceux :
– ayant des difficultés à régler leurs factures énergétiques,
– rencontrant des problèmes liés à leur loge-

ment (sensation de froid, humidité,...),

– souhaitant économiser et réduire leurs consommations (en eau, en énergie).

Sous conditions de ressources : il est fait application du barème national de l'Anah#www.anah.fr

Ce dispositif vise à :

- Aider ces ménages à réduire leurs consommations et leurs factures d'énergie et d'eau ; Les diagnostics sont réalisés lors d'une visite (1h30 à 2h) au domicile des ménages par les conseillers énergie/logement, afin :
– d'améliorer le confort et réduire la facture énergétique en installant des équipements d'économies d'eau et d'énergie (ampoules LED, aérateurs pour robinet, multiprise coupe veille...)

- de proposer des conseils personnalisés sur la maîtrise de l'énergie

- de préparer l'orientation des ménages vers une solution adaptée en fonction de leur besoin :

information sur les aides et dispositifs existants (aides sociales, aide pour l'amélioration du logement, accompagnement juridique...).

A l'issue, un rapport de visite est remis au ménage retraçant la situation initiale du logement, le bilan des consommations et les économies possibles, les préconisations à mettre en place afin de réduire les factures d'énergie ainsi que les partenaires sollicités ou à solliciter pour un accompagnement à plus long terme.

Contactez, au Pôle des Solidarités du Département de l'Aude, Marjory Salvo / Eric Loubet, Conseillers énergie/logement. Tél. : 04 68 11 81 15 / 04 68 11 64 84, slhslime@aude.fr

*Il est conseillé de compléter la fiche de demande d'intervention du SLIME téléchargeable.

PROJET DE TERRITOIRE

La parole est à vous : suite à un diagnostic ayant permis d'identifier les enjeux et les ambitions du territoire pour les 20 ans à venir, Carcassonne Agglo vous propose, afin de tisser des liens forts avec les communes, de vous associer aux prises de décisions en répondant à un questionnaire anonyme. Cette feuille de route est constituée d'actions prioritaires à mener dans tous les domaines de la vie courante des habitants. Ce questionnaire est à votre disposition à la mairie et ne vous prendra que cinq minutes.